

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 14 du 26 mars 2015

PARTIE PERMANENTE
État-Major des Armées (EMA)

Texte 16

DÉCISION N° 9722/DEF/DCSCA/SDM/FIN

fixant la liste des sous-trésoreries militaires au sein des trésoreries militaires des groupements de soutien de base de défense.

Du 19 mars 2015

DÉCISION N° 9722/DEF/DCSCA/SDM/FIN fixant la liste des sous-trésoreries militaires au sein des trésoreries militaires des groupements de soutien de base de défense.

Du 19 mars 2015

NOR D E F E 1 5 5 0 4 1 9 S

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Textes abrogés :

Décision n° 3332/DEF/DCSCA/SD_FBC/FIN du 4 juin 2012 (BOC N° 35 du 17 août 2012, texte 6 ; BOEM 110.3.2.3, 110.3.3.3, 110.3.4.4, 113.8, 114.3.3.2) modifiée.

Décision n° 7778/DEF/DCSCA/SD_M/BFIN du 23 décembre 2014 (BOC n° 3 du 22 janvier 2015, texte 4 ; BOEM 513.2.2).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 513.2.2

Référence de publication : BOC n° 14 du 26 mars 2015, texte 16.

Le ministre de la défense,

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié, relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2009-1178 du 5 octobre 2009 modifié, portant organisation de l'administration centrale du ministère de la défense ;

Vu le décret n° 2010-1692 du 30 décembre 2010 relatif aux trésoreries militaires ;

Vu l'arrêté du 17 août 2011 modifié, relatif à l'organisation et au fonctionnement des trésoreries et sous-trésoreries militaires du ministère de la défense et des anciens combattants ;

Vu l'arrêté du 29 juillet 2014 portant organisation du service du commissariat des armées ;

Vu la décision n° 2164/DEF/DCSCA/SD_FBC/MODERFI du 9 décembre 2010 relative aux trésoreries militaires des groupements de soutien de base de défense ;

Vu la décision n° 2316/DEF/DCSCA/SD_FBC/FIN du 8 avril 2011 modifié, portant création d'une sous-trésorerie militaire rattachée à la trésorerie militaire du groupement de soutien de la base de défense de Marseille-Aubagne ;

Vu la décision n° 3404/DEF/DCSCA/SD_FBC du 14 juin 2011 portant création de sous-trésoreries militaires à terre au sein de formations de la marine nationale soutenues par le groupement de soutien de la base de défense de Brest-Lorient ;

Vu la décision n° 5629/DEF/DCSCA/SD_FBC/FIN du 25 octobre 2011 portant création d'une sous-trésorerie militaire désignée « antenne Mayotte du groupement de soutien de base de défense, direction du commissariat d'outre-mer » à Mayotte rattachée à la trésorerie militaire du groupement de soutien de la base de défense de

la Réunion-Mayotte ;

Vu la décision n° 5630/DEF/DCSCA/SD_FBC/FIN du 25 octobre 2011 portant création d'une sous-trésorerie militaire désignée « centre de formation franco-allemand pour le personnel technico-logistique TIGRE » à Fassberg (Allemagne) rattachée à la trésorerie militaire de la base de défense de Strasbourg - Haguenau ;

Vu la décision n° 4973/DEF/DCSCA/SD_FBC/FIN du 7 août 2012 portant création d'une sous-trésorerie militaire désignée « détachement des forces françaises et de l'élément civil stationnés en Allemagne » à Donaueschingen (Allemagne) rattachée à la trésorerie militaire de la base de défense de Strasbourg - Haguenau ;

Vu la décision n° 4972/DEF/DCSCA/SD_FBC/FIN du 7 août 2012 portant création d'une sous-trésorerie militaire désignée « EM-COS » rattachée à la trésorerie militaire de base de défense de Villacoublay,

Décide :

Art. 1er. La liste des sous-trésorerie militaires au sein des groupements de soutien de base de défense (GSBdD) est fixée en annexe.

Art. 2. Il est créé une sous-trésorerie militaire au sein de la frégate multimissions « *Provence* », rattachée au groupement de soutien de la base de défense de Brest-Lorient.

Art. 3. Il est créé une sous-trésorerie militaire au sein de la frégate multimissions « *Languedoc* », rattachée au groupement de soutien de la base de défense de Brest-Lorient.

Art. 4. Les sous-trésorerie au sein des formations navigantes suivantes sont dissoutes :

- frégate anti sous-marine F67 « *De Grasse* », rattachée au groupement de soutien de la base de défense de Brest-Lorient ;
- frégate anti sous-marine F70 « *Georges Leygues* », rattachée au groupement de soutien de la base de défense de Brest-Lorient ;
- frégate anti sous-marine F70 « *Dupleix* », rattachée au groupement de soutien de la base de défense de Toulon ;
- patrouilleur P400 « *La Tapageuse* », rattachée au groupement de soutien de la base de défense de Polynésie française ;
- bâtiment de transport léger « *Jacques Cartier* », rattaché au groupement de soutien de la base de défense de Nouvelle Calédonie ;
- engin de débarquement d'infanterie et de chars « *Hallebarde* », rattaché au groupement de soutien de la base de défense de Toulon ;
- équipage B du patrouilleur hauturier « *L'Adroit* », rattaché au groupement de soutien de la base de défense de Toulon.

Art. 5. La sous-trésorerie militaire désignée « patrouilleur hauturier *L'Adroit* équipage A » est dénommée « patrouilleur hauturier *L'Adroit* ».

Art. 6. Les sous-trésorerie militaires « base d'aéronautique navale de Landivisiau », « base d'aéronautique navale de Lanvéoc-Poulmic », « base des fusiliers marins et des commandos » sont respectivement dénommées « antenne GSBdD de Landivisiau », « antenne GSBdD de la presqu'île de Crozon », « antenne GSBdD de Lorient-Lann-Bihoué ».

Art. 7. La sous-trésorerie militaire « base d'aéronautique navale de Lann-Bihoué » est dissoute.

Art. 8. Sont abrogées :

- la décision n° 3332/DEF/DCSCA/SD_FBC/FIN du 4 juin 2012 fixant la liste de sous-trésorerie militaires au sein des trésorerie militaires des groupements de soutien des bases de défense soutenant des formations de la marine nationale.

- la décision n° 7778/DEF/DCSCA/SDM/FIN du 23 décembre 2014 portant création d'une sous-trésorerie militaire au sein de la frégate multimissions « NORMANDIE », rattachée à la trésorerie militaire du groupement de soutien de base de défense de Brest-Lorient.

Art. 9. La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire en chef de 1^{ère} classe,
adjoint au sous-directeur « métiers »,*

Pascal VERRIER.

ANNEXE.

LISTE DES SOUS-TRÉSORERIES MILITAIRES AU SEIN DES TRÉSORERIES MILITAIRES DES GROUPEMENTS DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE.

TRÉSORERIE MILITAIRE DE RATTACHEMENT.	SOUS-TRÉSORERIE MILITAIRE.
Trésorerie militaire (TM) groupement de soutien de base de défense (GSBdD) Angers-Le Mans-Saumur	Prytanée national militaire
	Vedette de gendarmerie P620 <i>Sèvre</i>
	Vedette de gendarmerie P605 <i>Vertonne</i>
TM GSBdD Antilles	Bâtiment de transport léger <i>Dumont d'Urville</i>
	Frégate de surveillance <i>Germinal</i>
	Frégate de surveillance <i>Ventôse</i>
	Patrouilleur côtier P722 <i>Violette</i>
TM GSBdD Brest-Lorient	Aviso A69 commandant <i>Blaison</i>
	Aviso A69 commandant <i>L'herminier</i>
	Aviso A69 lieutenant de vaisseau <i>Lavallée</i>
	Aviso A69 lieutenant de vaisseau <i>Le Hénaff</i>
	Aviso A69 premier maître <i>L'Her</i>
	Antenne GSBdD de Landivisiau
	Antenne GSBdD de la presqu'île de Crozon
	Antenne GSBdD de Lorient-Lann-Bihoué
	Bâtiment base de plongeurs démineurs <i>Styx</i>
	Bâtiment d'essais et de mesures <i>Monge</i>
	Bâtiment d'expérimentation d'essais et de mesures <i>Dupuy de Lôme</i> équipage A
	Bâtiment d'expérimentation d'essais et de mesures <i>Dupuy de Lôme</i> équipage B
	Bâtiment d'expérimentation de guerre des mines <i>Thétis</i>
	Bâtiment de commandement ravitailleur <i>Somme</i>
	Bâtiment d'instruction à la navigation <i>Églantine</i>
	Bâtiment d'instruction à la navigation <i>Glycine</i>
	Bâtiment école <i>Chacal</i>
	Bâtiment école <i>Guépard</i>
	Bâtiment école <i>Jaguar</i>
	Bâtiment école <i>Léopard</i>
	Bâtiment école <i>Lion</i>
	Bâtiment école <i>Lynx</i>
	Bâtiment école <i>Panthère</i>
	Bâtiment école <i>Tigre</i>
	Bâtiment hydrographique <i>Borda</i>
	Bâtiment hydrographique <i>La Pérouse</i>
	Bâtiment hydrographique <i>Laplace</i>
	Bâtiment hydrographique et océanographique <i>Beautemps-Beaupré</i> équipage A
	Bâtiment hydrographique et océanographique <i>Beautemps-Beaupré</i> équipage B
	Bâtiment remorqueur de sonar <i>Aldébaran</i>
	Bâtiment remorqueur de sonar <i>Altair</i>

	Bâtiment remorqueur de sonar <i>Antarès</i>
	Chasseur de mines tripartite <i>L'Aigle</i>
	Chasseur de mines tripartite <i>Andromède</i>
	Chasseur de mines tripartite <i>Cassiopée</i>
	Chasseur de mines tripartite <i>Céphée</i>
	Chasseur de mines tripartite <i>Croix du Sud</i>
	Chasseur de mines tripartite <i>Éridan</i>
	Chasseur de mines tripartite <i>Pégase</i>
	Chasseur de mines tripartite <i>Sagittaire</i>
	Côte <i>Mutin</i>
	Frégate anti sous-marine F70 <i>La Motte-Picquet</i>
	Frégate anti sous-marine F70 <i>Latouche-Tréville</i>
	Frégate anti sous-marine F70 <i>Primauguet</i>
	Frégate multimiissions <i>Aquitaine</i>
	Frégate multimiissions <i>Languedoc</i>
	Frégate multimiissions <i>Provence</i>
	Goélette <i>Belle Poule</i>
	Goélette <i>Étoile</i>
	Patrouilleur côtier <i>Fulmar</i>
	Remorqueur de haute mer <i>Malabar</i>
	Remorqueur de haute mer <i>Tenace</i>
	Vedette de gendarmerie P601 <i>Élorn</i>
	Vedette de gendarmerie P615 <i>Penfeld</i>
	Vedette de gendarmerie P621 <i>Aber-Wrac'h</i>
	Yawl <i>La Grande Hermine</i>
	Vedette de gendarmerie P778 <i>Réséda</i>
	Lycée naval
TM GSBdD Carcassonne	Vedette de gendarmerie P612 <i>Maury</i>
	Vedette de gendarmerie P614 <i>Tech</i>
TM GSBdD Cherbourg	Bâtiment base des plongeurs démineurs <i>Vulcain</i>
	Patrouilleur côtier P720 <i>Géranium</i>
	Patrouilleur de gendarmerie P671 <i>Glaive</i>
	Patrouilleur de service public <i>Cormoran</i>
	Patrouilleur de service public <i>Flamant</i>
	Patrouilleur de service public <i>Pluvier</i>
TM GSBdD Dijon	Lycée militaire d'Autun
TM GSBdD Draguignan	Vedette de gendarmerie P608 <i>Argens</i>
	Vedette de gendarmerie P617 <i>Vésubie</i>
TM GSBdD Évreux	Vedette de gendarmerie P622 <i>Esteron</i>
	Vedette de gendarmerie P607 <i>Yser</i>
TM GSBdD Grenoble-Annecy-Chambéry	École des pupilles de l'air
TM GSBdD Guyane	Patrouilleur P400 <i>La Gracieuse</i>
	Patrouilleur P400 <i>La Capricieuse</i>
	Vedette de gendarmerie P623 <i>Mahury</i>
	Vedette de gendarmerie P624 <i>Organabo</i>
TM GSBdD Lille	Vedette de gendarmerie P618 <i>Escaut</i>

	Vedette de gendarmerie P604 <i>Scarpe</i>
TM GSBdD Marseille-Aubagne	Antenne GSBdD d'Aubagne
	Lycée militaire d'Aix-en-Provence
	Vedette de gendarmerie P619 <i>Huveaune</i>
TM GSBdD Nîmes-Orange-Laudun	Vedette de gendarmerie P609 <i>Hérault</i>
TM GSBdD Nouvelle Calédonie	Fregate de surveillance <i>Vendémiaire</i>
	Patrouilleur P400 <i>La Glorieuse</i>
	Patrouilleur P400 <i>La Moqueuse</i>
	Vedette de gendarmerie P606 <i>Dumbea</i>
TM GSBdD Pau-Bayonne-Tarbes	Patrouilleur de surveillance des sites <i>Aramis</i>
	Patrouilleur de surveillance des sites <i>Athos</i>
	Vedette de gendarmerie P603 <i>Adour</i>
TM GSBdD Polynésie	Fregate de surveillance <i>Praïrial</i>
	Patrouilleur côtier P723 <i>Jasmin</i>
	Patrouilleur de service public <i>Arago</i>
	Remorqueur ravitailleur <i>Revi</i>
TM GSBdD Rennes	Vedette de gendarmerie P616 <i>Trieux</i>
TM GSBdD Réunion-Mayotte	Antenne Mayotte du GSBdD-DICOM
	Bâtiment de transport léger <i>La Grandière</i>
	Frégate de surveillance <i>Floréal</i>
	Frégate de surveillance <i>Nivôse</i>
	Patrouilleur <i>Albatros</i>
	Patrouilleur de service public <i>Le Malin</i>
	Vedette de gendarmerie P602 <i>Verdon</i>
	Vedette de gendarmerie P611 <i>Odet</i>
TM GSBdD Rochefort-Cognac	Vedette de gendarmerie P613 <i>Charente</i>
TM GSBdD Strasbourg-Haguenau	Centre de formation franco-allemand pour le personnel technico-logistique TIGRE (CFAPTL TIGRE)
	Détachement des forces françaises et de l'élément civil stationnés en Allemagne (DET FFECSA)
TM GSBdD Toulon	Aviso A69 commandant <i>Biro</i>
	Aviso A69 commandant <i>Bouan</i>
	Aviso A69 commandant <i>Ducuing</i>
	Aviso A69 enseigne de vaisseau <i>Jacoubet</i>
	Bâtiment de commandement ravitailleur <i>Marne</i>
	Bâtiment de commandement ravitailleur <i>Var</i>
	Bâtiment de projection et de commandement <i>Dixmude</i>
	Bâtiment de projection et de commandement <i>Mistral</i>
	Bâtiment de projection et de commandement <i>Tonnerre</i>
	Bâtiment base des plongeurs démineurs <i>Achéron</i>
	Bâtiment base des plongeurs démineurs <i>Pluton</i>
	Bâtiment de soutien à la plongée <i>Alizé</i>
	Chasseur de mines tripartite <i>Capricorne</i>
	Chasseur de mines tripartite <i>Lyre</i>
	Chasseur de mines tripartite <i>Orion</i>
	Frégate antiaérienne <i>Cassard</i>
	Frégate antiaérienne <i>Jean Bart</i>

	Frégate anti sous-marine <i>Montcalm</i>
	Frégate anti sous-marine F70 <i>Jean de Vienne</i>
	Frégate furtive <i>Aconit</i>
	Frégate furtive <i>Courbet</i>
	Frégate furtive <i>Guépratte</i>
	Frégate furtive <i>La Fayette</i>
	Frégate furtive <i>Surcouf</i>
	Frégate de défense aérienne <i>Chevalier Paul</i>
	Frégate de défense aérienne <i>Forbin</i>
	Patrouilleur côtier P721 <i>Jonquille</i>
	Patrouilleur hauturier <i>L'Adroit</i>
	Pétrolier ravitailleur <i>Meuse</i>
	Porte-avions <i>Charles de Gaulle</i>
	Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Améthyste</i> équipage bleu
	Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Améthyste</i> équipage rouge
	Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Casabianca</i> équipage bleu
	Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Casabianca</i> équipage rouge
	Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Émeraude</i> équipage bleu
	Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Émeraude</i> équipage rouge
	Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Rubis</i> équipage bleu
	Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Rubis</i> équipage rouge
	Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Saphir</i> équipage bleu
	Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Saphir</i> rouge
	Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Perle</i> équipage bleu
	Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Perle</i> équipage rouge
	Transport de chalands de débarquement <i>Siroco</i>
TM GSBdD Ventiseri-Solenzara	Vedette de gendarmerie P610 <i>Gravona</i>
TM GSBdD Versailles	Lycée militaire de Saint Cyr
TM GSBdD Villacoublay	EM-COS
TM groupement de soutien de la base des forces françaises du Gabon	Port-Gentil
	Douala (Cameroun)